



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E114349

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2023

ÉDITÉ LE 04/02/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 504 352 816 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 101151521 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 101151521 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/02/2022

Raison sociale : AINNOV

ZONE ARTISANALE DES BLANCHERES
01640 ST JEAN LE VIEUX

Téléphone : 04 74 37 52 20

Portable : 06 30 32 34 17

Fax :

Site Internet : <http://www.ainnovenergies.com/>

E-mail : ainnovenergies@orange.fr

Responsabilité légale :

GENOUX DAVID CO-GÉRANT / BERNARD DANIEL CHRISTIAN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	03/03/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/02/2019
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	17/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.